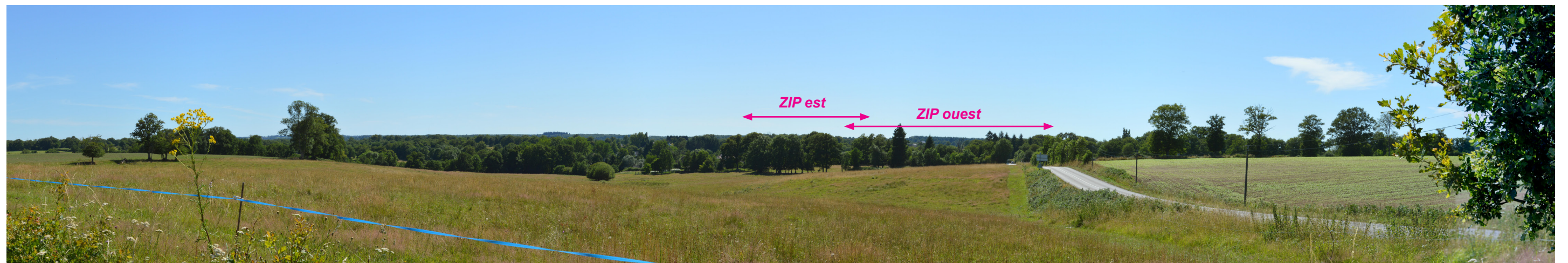




Photographie 41 : Depuis le sud-sud-ouest et le nord-nord-est, les deux zones de la ZIP apparaissent bien distinctes.



Photographie 42 : Le maillage bocager très dense sur le plateau limite les ouvertures visuelles en direction de la ZIP, qui ne sont possibles qu'au gré d'ouvertures dans les rideaux d'arbres.



Photographie 43 : Seuls les rebords de vallées permettent ponctuellement des panoramas ouverts, mais les perceptions restent limitées à la partie haute de la ZIP, les vallonnements bocagers masquant sa partie basse.

3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- les principaux axes de déplacements.

3.3.2.1 Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

Les principales villes et principaux villages de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrites ci-après. Les panoramas sont localisés sur la carte suivante.

Magnac-Laval (1 790 habitants en 2014)

Située à environ 8 km au sud-sud-ouest de la ZIP, dans la vallée de la Brame, Magnac-Laval est le bourg le plus important de l'aire d'étude rapprochée.

Depuis le centre-ville, les visibilitées sont rendues impossibles par la présence d'un tissu urbain dense créant des masques. En périphérie de la ville, les constructions et la végétation (jardins, bocage alentour) masquent la ZIP la plupart du temps. Seules des visibilitées très partielles (extrémité haute de la ZIP) sont possibles le long des routes d'accès au nord (D4B) et à l'est (D942) de la ville, en marge des habitations. *La sensibilité est très faible.*

Lussac-les-Eglises (496 habitants)

Ce bourg est situé à environ 4 km au nord de la ZIP, sur les hauteurs d'un vallon secondaire à l'Asse.

Bien qu'il soit entièrement situé dans la ZIV théorique, ce petit village n'offre en réalité que des visibilitées ponctuelles. En effet, les échappées visuelles depuis le centre-bourg sont limitées par les masques du bâti et aucune visibilité n'a pu être identifiée depuis le coeur du village. Les lisières en revanche, notamment au sud, sur le versant incliné en direction de la ZIP, ainsi que les routes d'accès au bourg (D49, D7, D912 et D24) offrent quelques panoramas ouverts en direction d'un projet de grande hauteur dans la ZIP, qui s'étend sur le plateau au-delà de la dépression du vallon. Le cimetière communal offre également une vue ouverte en direction de la ZIP. Globalement, ces visibilitées restent limitées par la végétation abondante le long des routes et aux abords des habitations, mais la ZIP apparaît dans sa globalité, bien visible au-delà de la dépression du vallon et à une distance relativement faible (environ 4 km). *La sensibilité est jugée modérée.*

Dompiere-les-Eglises (398 habitants)

A environ 6,5 km au sud-sud-est de la ZIP, ce village est implanté sur un versant de la vallée de la Brame incliné vers le sud, « tournant le dos » à la ZIP. Le relief empêche toute perception d'un projet de grande hauteur dans la ZIP depuis le bourg et ses principaux accès. *La sensibilité visuelle est nulle.*

Saint-Hilaire-la-Treille (392 habitants)

A environ 7 km au sud-est de la ZIP, ce petit village, situé en-dehors de la ZIV théorique, est isolé visuellement de la ZIP par le relief du plateau. *La sensibilité visuelle est nulle.*

Mailhac-sur-Benaize (306 habitants)

Ce village est implanté à un peu plus de 7 km au nord-est de la ZIP, sur le versant est de la vallée de la Benaize.



Photographie 44 : Depuis le bourg de Lussac-les-Eglises, la ZIP est visible au-delà d'une dépression du relief, sur le versant opposé.

Seule l'extrémité haute de la ZIP dépasse du relief du versant opposé du vallon. La végétation dense suffit à occulter la ZIP et aucune visibilité n'a pu être identifiée depuis le bourg. *La sensibilité est nulle.*

3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

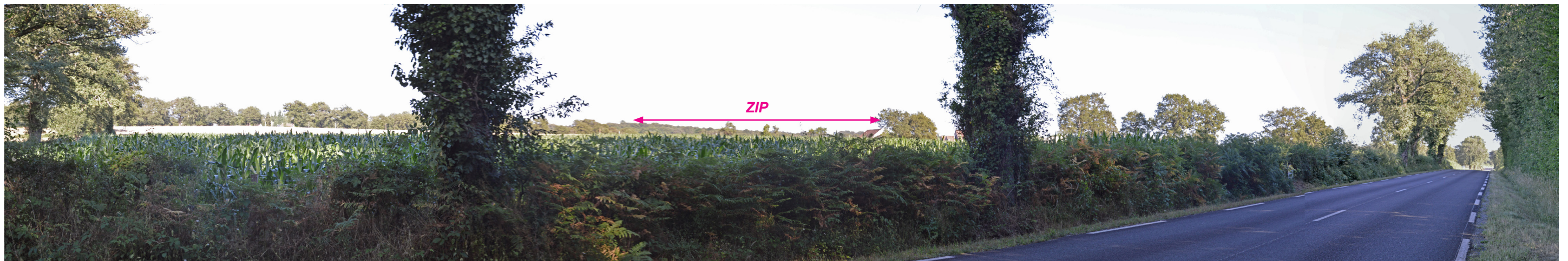
Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

La D675 à l'ouest de l'AER

Cette route secondaire relie La Trimouille, au-delà de la limite nord-ouest de l'AEE, au Dorat puis à Bellac au sud-ouest de l'AEE. Elle traverse le secteur ouest de l'AER en restant près de la limite extérieure de cette aire d'étude.

Le long de cet axe, la végétation d'accompagnement de la route, souvent bordée d'alignements d'arbres de haut jet accompagnés d'une strate arbustive dense, limite les échappées visuelles. La ZIP peut être visible ponctuellement, mais ces visibilitées sont souvent entrecoupées par la végétation (arbres isolés dans les prés, reliques de haies bocagères, bosquets, etc.) et limitées à l'extrémité haute d'un projet de grande hauteur dans la ZIP, visible au-delà des rideaux d'arbres du bocage. Les visibilitées dépendent également de l'entretien de la strate arbustive qui accompagne les haies de haut jet : lorsque ces haies basses sont taillées, le regard peut porter relativement loin, mais lorsqu'elles repoussent la vue est rapidement arrêtée par cette végétation très dense.

Les visibilitées le long de cette route sont donc très contraintes par la végétation. Les vues sont ponctuelles, le plus souvent très partielles et sont susceptibles de changer suivant les pratiques de taille des haies.



Photographie 45 : Visibilité limitée à la partie haute de la ZIP le long de la D675 au nord-ouest de l'AER.

La D942 au sud de l'AER

Cette route permet de rejoindre la N145 (axe Bellac / La Souterraine) depuis Le Dorat et Magnac-Laval.

Depuis l'ouest en direction de Magnac-Laval, la route circule dans la dépression de la vallée de la Brame et le relief empêche toute visibilité de la ZIP.

Depuis Magnac-Laval en direction de l'est et de la N145, la partie haute de la ZIP est visible par intermittence, mais de manière relativement lointaine (plus de 8 km).

La D912 du nord-ouest au nord-est de l'AER

Cette départementale relie la D675 aux villages de Lussac-les-Eglises et de Mailhac-sur-Benaize dans le secteur nord de l'AER, puis s'étend vers l'est en direction de Saint-Sulpice-les-Feuilles puis de La Souterraine, dans l'AEE.

Les visibilitées possibles sont fréquentes le long de cette route, mais elles sont, la majeure partie du temps, extrêmement partielles (extrémité haute de la ZIP entrecoupée par les haies bocagères plus ou moins proches) et filtrées par la végétation des bords de routes (boisements, haies arborées ou arbustives denses). Seule une courte portion de route, en sortie sud-est du bourg de Lussac-les-Eglises, offre un panorama relativement dégagé en direction de la ZIP, mais avec là encore une haie arbustive au premier plan pouvant, selon son entretien, masquer ou non un projet de grande hauteur dans la ZIP.

La D7 du nord au sud de l'AER

En provenance de l'Indre, au nord, cette petite route permet de rejoindre les villages de Lussac-les-Eglises puis de Magnac-Laval.

Depuis le nord de l'AER, la route traverse un secteur au bocage dense. Des visibilitées sont possibles, mais de manière extrêmement partielle, avec uniquement le sommet d'un projet de grande hauteur dans la ZIP perceptible, ponctuellement, au-dessus de la végétation.

Depuis Magnac-Laval en direction du nord, le bocage moins dense permet quelques panoramas plus ouverts (voir photographie n°41), mais la ZIP reste le plus souvent entrecoupée par la végétation et sa partie basse masquée par les rideaux d'arbres plus ou moins proches.

La D2 du sud au nord-est de l'AER

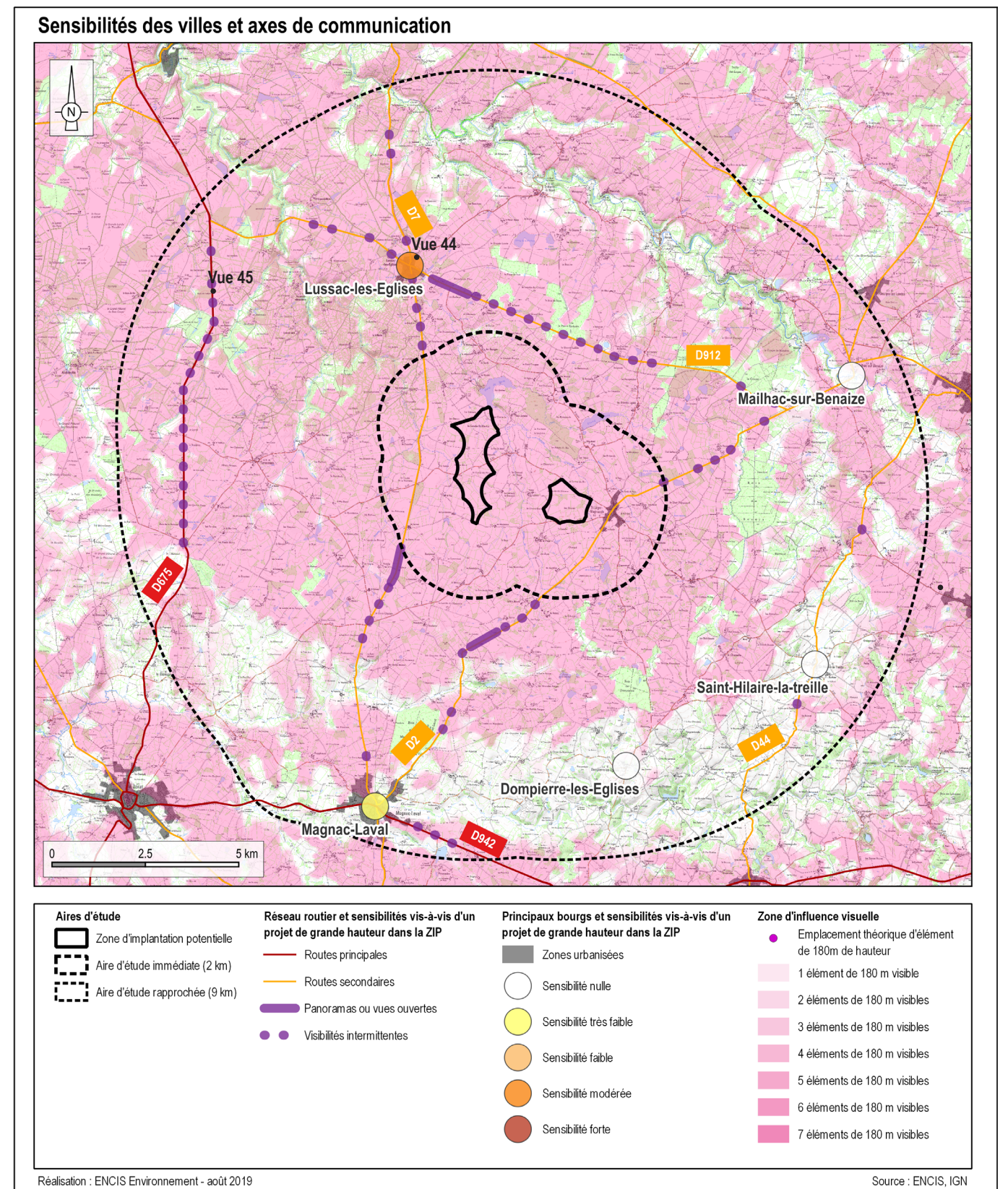
Cette route s'étend entre Magnac-Laval et Saint-Sulpice-Les-Feuilles.

Depuis Magnac-Laval en direction du nord-est, les filtres du bocage limitent encore les perceptions de la ZIP. Un panorama plus ouvert est identifié sur quelques centaines de mètres au sud-ouest du lieu-dit Séjotte, où les rideaux d'arbres sont plus éloignés de la route, mais la partie basse de la ZIP reste masquée par les haies bocagères. Depuis le nord-est de l'AER en direction de Saint-Léger-Magnazeix, l'extrémité haute de la ZIP peut être visible par intermittence au-delà de la végétation.

La D44 dans le secteur est de l'AER

Cette route relie Saint-Sornin-Leulac, sur la N145 dans l'AEE, à Saint-Hilaire-la-Treille puis à Saint-Sulpice-les-Feuilles. Le long de cet axe, seules deux visibilité très ponctuelles et partielles sont identifiées (voir photographie n°42). La végétation masque la ZIP sur le reste du parcours.

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent largement les perceptions, qui restent partielles et intermittentes sur la majeure partie des axes routiers. *Les sensibilités sont globalement très faibles.*



Carte 17 : Perceptions visuelles depuis les villes et routes principales de l'AER.

3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

3.3.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend 15 monuments historiques, dont sept classés et huit inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

Description des monuments historiques présentant des enjeux modérés à forts ou des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau page 84. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux présentant des sensibilités faibles à minima.

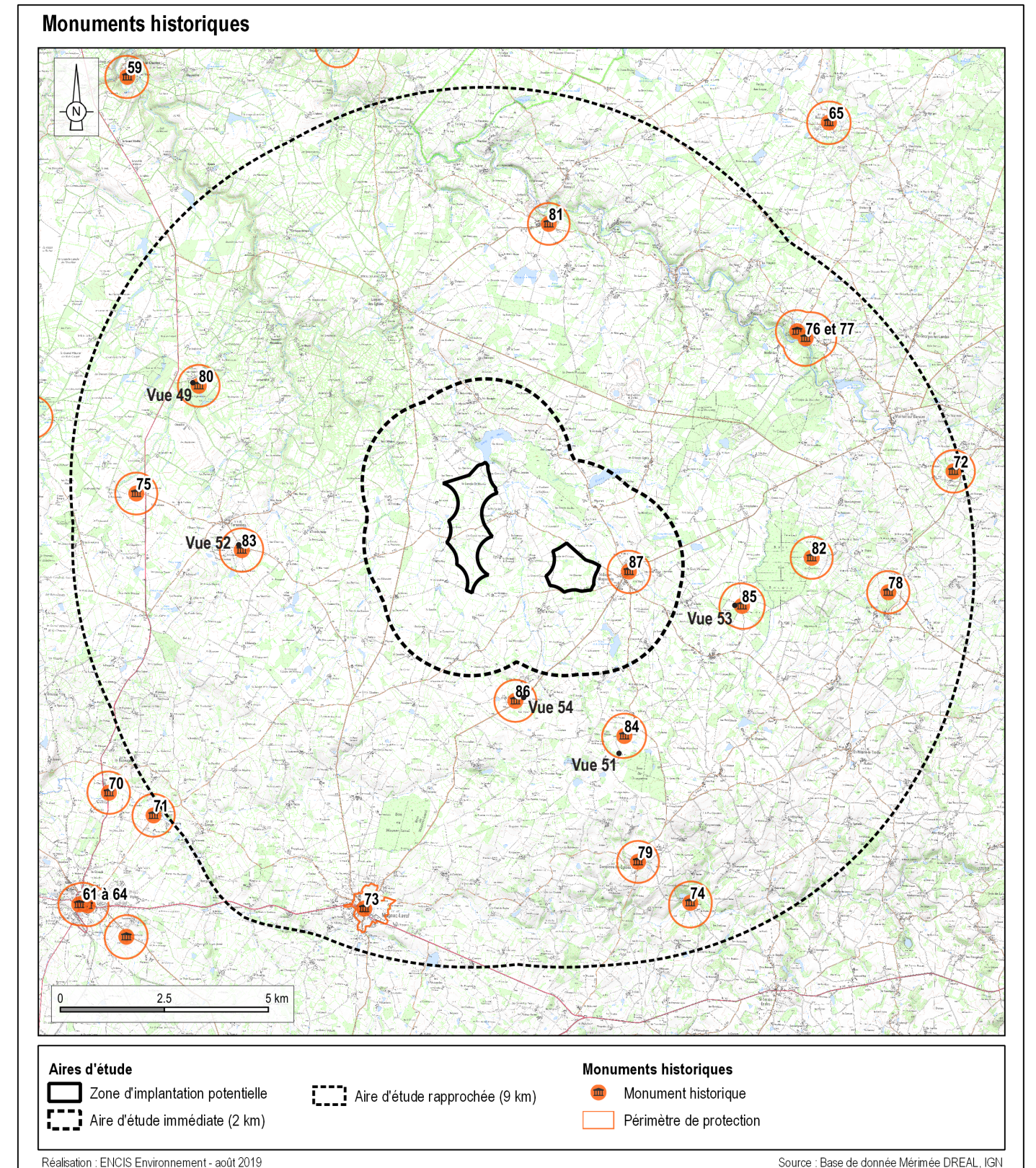
Eglise Saint-Maximin de Magnac-Laval (MH n°73)

Cette église de style roman du XI^{ème} siècle est incluse dans un réseau de ruelles en partie médiévales. L'édifice originel a été plusieurs fois modifié entre les XII^{ème} et XIX^{ème} siècles. L'édifice se singularise par son clocher avec une flèche en granite. Le périmètre de protection a été modifié pour englober une partie de la vieille ville et de la vallée de la Brame. *L'enjeu de ce monument est modéré.*

Inséré dans un contexte urbain, le monument n'offre aucune visibilité directe de la ZIP, et aucune visibilité n'est identifiée depuis son périmètre de protection. Aucune covisibilité n'est recensée. *La sensibilité de ce monument vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est nulle.*



Photographie 46 : L'église Saint-Maximin à Magnac-Laval : vue depuis le nord de la ville / détail du clocher en granite.



Carte 18 : Monuments historiques de l'AER.

Domaine du château de Lascroux à Cromac (MH n°76)

Ce château du XIX^{ème} siècle a été bâti sur un éperon rocheux surplombant la vallée de la Benaize. Il est situé sur les ruines d'un ancien château-fort dont quelques vestiges sont toujours visibles. Un parc paysager, également de la fin du XIX^{ème} siècle, encadre l'édifice. *L'enjeu de ce monument est modéré.*

Aucune visibilité n'est possible depuis le château et son domaine en raison du contexte boisé alentour. Une visibilité très partielle, limitée à l'extrémité haute de la ZIP au-delà d'un horizon boisé, est possible le long de la D60, en limite nord-est du périmètre de protection du monument, mais sans lien visuel avec celui-ci. Aucune covisibilité n'est identifiée. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 47 : Le château de Las Croux. Source : Panoramio.

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul de Dompierre-les-Eglises (MH n°79)

Cette église romane aux volumes simples est surmontée d'un clocher octogonal et d'une flèche très aiguë. *L'enjeu de ce monument est modéré.*

Le relief et la végétation empêchent toute échappée visuelle en direction de la ZIP. Aucune covisibilité n'est recensée. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 48 : L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dompierre-les-Eglises

Château de La Tour aux Paulmes sur la commune de Verneuil-Moustiers (MH n°80)

Ce château est composé d'un bâtiment principal avec deux belles tours rondes, encadré par deux bâtiments formant un U, et de nombreuses dépendances. Seul le colombier du XV^{ème} siècle, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. *L'enjeu de ce monument est modéré.*

Des visibilités très partielles (partie haute de la ZIP ouest) sont possibles depuis le chemin d'accès au château, mais elles sont limitées par le relief et la présence d'une végétation dense dans le parc du château. Le colombier est masqué par le bâtiment principal. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 49 : Perception possible de l'extrémité haute de la ZIP au-delà de la végétation depuis le chemin d'accès au château de La Tour aux Paulmes.

Celle Grandmontaine des Bronzeaux (MH n°84)

Cet ensemble monastique du XII^{ème} siècle est le dernier témoin en Limousin de l'histoire de l'ordre de Grandmont, qui comptait 160 monastères en Limousin au XIII^{ème} siècle. Assez reconnu localement, ce monument présente un enjeu **modéré**.

Aucune perception de la ZIP n'est possible depuis le monument lui-même, situé sur un versant incliné vers le sud (ZIP au nord et au nord-ouest). En revanche, des visibilitées de la partie haute de la ZIP sont fréquentes dans le périmètre de protection, notamment le long de la D45 et des routes locales traversant le périmètre de protection. Ces vues restent très limitées par la végétation du bocage. Des visibilitées conjointes du monument et de la ZIP sont possibles le long de la route au sud (vers Chez Leuny), mais là encore très restreintes par la végétation. *La sensibilité est faible.*



Photographie 50 : La Celle Grandmontaine des Bronzeaux.



Photographie 51 : Covisibilité indirecte depuis la route de Chez Leuny, au sud du périmètre de protection de la Celle Grandmontaine des Bronzeaux.

Château de La Mothe à Tersannes (MH n°83)

Ce château de la fin du XV^{ème} siècle est disposé suivant un plan en U. Les bâtiments aux volumes simples sont peu ornés. *L'enjeu de ce monument est faible.*

Depuis le château, seule l'extrémité haute de la ZIP est visible à travers les rideaux d'arbres proches en hiver. Dans le périmètre de protection, des vues intermittentes sont identifiées le long de la D63, mais elles restent partielles (partie haute de la ZIP) et limitées par le bocage environnant. *La sensibilité est faible.*



Photographie 52 : Partie haute de la ZIP visible depuis la route D63 longeant le château de la Mothe.

Enceinte quadrilatère au lieu-dit Le Camp de César (MH n°85)

Ce monument historique correspond à un site archéologique. Il est aujourd'hui dissimulé dans un petit bois et est très peu visible. Ainsi, bien que son intérêt historique soit important, *l'enjeu de ce monument est très faible*.

Le boisement accueillant l'enceinte quadrilatère limite les échappées visuelles en direction de la ZIP, et les perceptions de la ZIP sont très restreintes depuis le monument lui-même. Depuis la majeure partie du périmètre de protection, la partie haute de la ZIP peut être visible au-delà des rideaux d'arbres du bocage. *La sensibilité est très faible*.

Polissoir dit Le Poulvant de Séjotte (MH n°86)

Ce bloc rocheux était utilisé au néolithique pour polir les outils en pierre. Comme pour le précédent, bien que son intérêt historique soit important, cet élément est très peu visible dans le paysage. *L'enjeu de ce monument est très faible*.

Pas de visibilité depuis le polissoir, situé dans un boisement, mais des perceptions de la ZIP plus ou moins entrecoupées par la végétation depuis une grande partie du périmètre de protection et un panorama complet depuis la route D2. Aucune covisibilité n'est identifiée. *La sensibilité est faible*.



Photographie 53 : Visibilité partielle (extrémité haute de la ZIP) depuis une route de desserte locale longeant le bois dans lequel se trouve l'enceinte quadrilatère au lieu-dit Le Camp De César.



Photographie 54 : Panorama relativement dégagé en direction de la ZIP le long de la D2, près du polissoir dit Le Poulvant de Séjotte.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
72	87	Saint-Sulpice les Feuilles	Dolmen dit des Bras	Classé	Faible	Des visibilitées très ponctuelles possibles le long de la D44 au nord-est du périmètre de protection, à travers les rideaux d'arbres en hiver et limitées à l'extrémité haute de la zone ouest de la ZIP. Pas de vue possible depuis le dolmen, ni de covisibilité identifiée, en raison du contexte boisé et bocager.	8,8	Très faible
73	87	Magnac-Laval	Eglise Saint-Maximin	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison de la présence de masques bâtis et végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	8	Nulle
74	87	Dompierre les Eglises	Château de Dompierre	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison du relief et de la végétation.	7,8	Nulle
75	87	Tersannes	Chapelle Sainte-Marie-Madeleine de la Plain ou de la Plaigne	Classé	Faible	Des visibilitées partielles, limitées à la partie haute de la ZIP (zone ouest) sont possibles depuis les abords de la chapelle, notamment le long des routes traversant le périmètre de protection (D675 et D63). Pas de covisibilité identifiée.	7,4	Très faible
76	87	Cromac	Domaine du château de Lascroux	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité depuis le château en raison du contexte boisé, ni depuis l'église en raison de la présence de masques bâtis et végétaux. Une visibilité très partielle, limitée à l'extrémité haute de la ZIP au-delà d'un horizon boisé, est possible le long de la D60, en limite nord-est des périmètres de protection. Pas de covisibilité identifiée.	7,3	Très faible
77	87	Cromac	Eglise Saint-Sylvain	Inscrit	Faible		7,3	Très faible
78	87	Arnac la Poste	Dolmen de l'héritière	Classé	Faible	Une visibilité très partielle (extrémité haute de la ZIP au-delà de reliefs boisés) est possible depuis le dolmen, situé dans un champ ouvert. Une courte fenêtre de visibilité identifiée près du croisement de la D44 et de la D77, à l'est du périmètre de protection.	6,9	Très faible
79	87	Dompierre les Eglises	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison du relief et de la végétation.	6,6	Nulle
80	87	Verneuil Moustiers	Château de La Tour aux Paulmes	Inscrit	Modéré	Des visibilitées très partielles (partie haute de la ZIP ouest) sont possibles depuis les abords du château, mais limitées par le relief et la présence d'une végétation dense.	6,4	Très faible
81	87	Saint-Martin le Mault	Logis seigneurial	Inscrit	Faible	Pas de vue possible depuis le logis en raison de la présence de masques végétaux et bâtis. Des visibilitées partielles (extrémité haute de la ZIP, entrecoupée par les haies bocagères intermédiaires) sont possibles ponctuellement en marge du monument, le long de la D24 et de la route de La Chaume. Pas de covisibilité identifiée.	5,9	Très faible
82	87	Mailhac sur Benaize	Dolmen dit La Pierre Levée au bois de Bouéry	Classé	Faible	Pas de visibilité depuis les abords immédiats du dolmen en raison du contexte boisé. Des visibilitées très partielles (extrémité haute de la zone est de la ZIP) sont envisageables au-delà du Bois de Bouéry depuis le chemin traversant le secteur nord-est du périmètre de protection, sans covisibilité.	5,1	Très faible
83	87	Tersannes	Château de la Mothe	Inscrit	Faible	Depuis le château, seule l'extrémité haute de la ZIP est visible à travers les rideaux d'arbres proches en hiver. Dans le périmètre de protection, des vues intermittentes sont identifiées le long de la D63, mais elles restent partielles (partie haute de la ZIP) et limitées par le bocage environnant.	4,9	Faible
84	87	Saint-Léger Magnazeix	Celle Grandmontaine des Bronzeaux	Classé	Modéré	Pas de visibilité possible depuis le monument lui-même. Des perceptions de la partie haute de la ZIP fréquentes dans le périmètre de protection (D45 et routes locales traversant le périmètre de protection), mais limitées par la végétation du bocage. Des visibilitées conjointes de la Celle et de la ZIP identifiées le long de la route au sud (vers Chez Leuny), mais encore très restreintes par la végétation.	3,6	Faible
85	87	Saint-Léger Magnazeix	Enceinte quadrilatère au lieu-dit le Camp de César	Classé	Très faible	Visibilitées très restreintes depuis l'enceinte, située dans un boisement, mais des vues de la ZIP possibles au-delà des rideaux d'arbres du bocage depuis une grande partie du périmètre de protection.	3,5	Très faible
86	87	Saint-Léger Magnazeix	Polissoir dit Le Poulvant de Séjotte	Classé	Très faible	Pas de visibilité depuis le polissoir, situé dans un boisement, mais des perceptions de la ZIP plus ou moins entrecoupées par la végétation depuis une grande partie du périmètre de protection et un panorama complet depuis la route D2, sans covisibilité.	2,8	Faible

Tableau 7 : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites UNESCO

Aucun site protégé, site patrimonial remarquable ou site UNESCO n'a été identifié dans l'aire d'étude rapprochée.

3.3.3.3 Les sites emblématiques et le patrimoine inventorié

Quatre sites emblématiques ont été recensés dans l'AER. Ils sont localisés sur la carte ci-contre.

Le vallon de Chercorat

Ce petit site concerne un vallon occupé par des espaces prairiaux, ainsi que les boisements alentour, un château implanté sur une butte dominant le vallon et les allées boisées qui y mènent. *L'enjeu est modéré.*

Une visibilité très ponctuelle et partielle est identifiée en lisière nord-ouest du site (le long de la D91), à la marge du vallon et sans lien visuel avec les éléments les plus emblématiques du site (château, allées bordées de grands arbres, ...). *La sensibilité est très faible.*

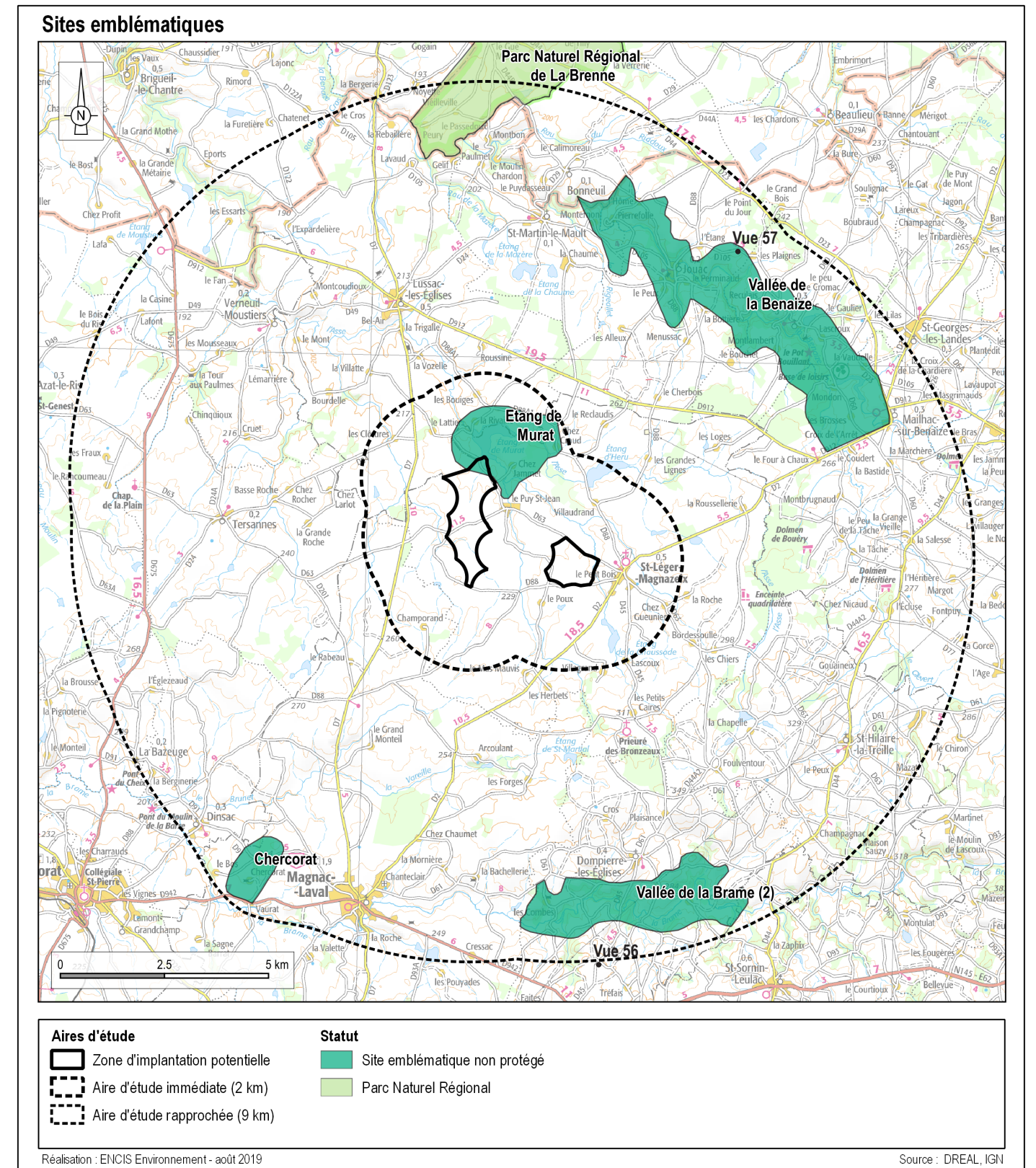


Photographie 55 : Le château de Chercorat dans son écrin boisé.

Le Parc Naturel Régional de la Brenne

Ce Parc Naturel Régional s'étend au sud du département de l'Indre. Il est principalement connu pour ses paysages d'étangs, qui ponctuent le territoire. *L'enjeu est modéré.*

Une visibilité exceptionnelle est recensée le long de la D44B au sud de Tilly, à travers une courte fenêtre dans le bocage. Aucune autre visibilité n'a pu être identifiée en raison de la présence d'une trame bocagère particulièrement dense, et cette vue reste très marginale sur l'ensemble du PNR. *La sensibilité est très faible.*



Carte 19 : Sites emblématiques de l'AER.